



Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

**Assemblée plénière du 17 octobre 2014**

**Intervention de Gérard Piel**

**Rapport n°72 : Soutien à la Société Coopérative d'Intérêt Collectif Nice-Matin**

Cette délibération est pour nous très importante.

Elle démontre que le Conseil Régional peut, en période de crises sociale et économique, porter une aide concrète aux salariés qui décident de ne pas voir périr leur entreprise ou, pire, assister à son démantèlement.

La solution de Société Coopérative d'Intérêt Collectif est l'outil nécessaire pour la continuité et la modernisation du groupe Nice-Matin.

Cet outil permet de barrer la route aux prédateurs qui ont jeté leur dévolu sur l'une des entreprises emblématiques de la région.

Après des péripéties qui n'honorent pas ceux qui se sont prêtés à des opérations lamentables, après le pillage de cette entreprise par ses actuels commanditaires, il est grand temps de sortir Nice-Matin de l'ornière où les Hersant, Icart et autres l'ont plongée.

C'est l'ambition des salariés et c'est l'honneur du Conseil Régional de les accompagner.

Au passage, je constate la frilosité, pour ne pas dire plus, des élus locaux de la Métropole niçoise ou du Conseil Général des Alpes-Maritimes qui, à force d'arguties, ont laissé tomber 1 299 salariés.

Et je leur dis qu'il n'est pas trop tard. Ce que nous faisons, vous pouvez le faire. Alors, un peu de courage et de solidarité !

Que des salariés choisissent de quitter volontairement l'entreprise, ils sont 159 dans ce cas, cela ne vous émeut pas ?

Que les autres salariés renoncent à leur 13<sup>e</sup> mois, cela ne vous concerne pas ?

Qu'un plan de maîtrise des charges prévoit 14,2 millions d'euros d'économie sur la masse salariale 2015 ne vous interpelle pas ?

Que le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, après avoir sollicité les entreprises qui financent l'économie sociale et solidaire, puisse mobiliser 5 millions d'euros en plus des 2 millions qui sont l'objet de cette délibération, cela vous laisse indifférent ?

Et c'est moi, l'élu du Front de Gauche qui ne bénéficie que très rarement des colonnes du quotidien qui vous interpelle vous qui squattez régulièrement ses pages !

Vous le comprenez, monsieur le Président, mes chers collègues, ce débat me permet une nouvelle fois de mettre les élus des Alpes-Maritimes devant leurs responsabilités, il en va de l'avenir de 1 299 emplois.

Le groupe Front de Gauche votera bien évidemment en faveur de cette délibération.

*Seul le prononcé fait foi.*